

CAMMAC
(Canadian Amateur Musicians/
Musiciens amateurs du Canada)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

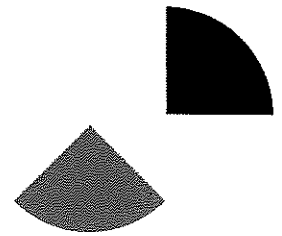
Exercice terminé le 31 décembre 2021

CAMMAC

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe A - Charges générales	15
B - Charges - Programmes musicaux	15
C - Charges - Locations	16
D - Charges financières	16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
CAMMAC

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CAMMAC (l' « organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits d'activités et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits aux livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et à l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport « Rapport annuel 2021 », mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.s.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Sainte-Agathe-des-Monts
le 18 avril 2022

CAMMAC

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

PRODUITS

Dons et activités de levées de fonds	694 569 \$	216 173 \$
Cotisations des membres	13 620	17 583
Subventions gouvernementales :		
Fonctionnement - ministère de la Culture et des Communications	147 986	90 471
MRC d'Argenteuil	55 000	11 000
Emploi Québec	2 121	-
Emploi Canada	13 037	8 421
Association des camps du Québec	213 247	-
Subventions salariales d'urgence du Canada	83 275	111 738
Compte d'urgence pour entreprises canadiennes	-	20 000
Relatives aux immobilisations	102 080	101 830
Intérêts sur la dette à long terme	56 409	62 511
Autres	5 777	3 975
Contributions de la Fondation du Grand Montréal	18 820	22 000
Programmes musicaux	86 516	41 196
Festival CAMMAC	-	1 185
Locations	23 047	63 958
Boutique	3 694	3 984
Régions	8 559	17 383
Divers	1 750	635
	<u>1 529 507</u>	<u>794 043</u>

CHARGES

Charges générales (annexe A)	629 641	509 916
Programmes musicaux (annexe B)	96 532	65 541
Festival CAMMAC	2 392	6 357
Locations (annexe C)	40 950	34 974
Boutique	7 296	1 665
Régions	3 540	24 397
Charges financières (annexe D)	67 394	78 069
Amortissements	183 707	186 066
	<u>1 031 452</u>	<u>906 985</u>

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

498 055 \$ (112 942) \$

CAMMAC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre

	2021		2020	
	<u>Investi en immobili- sations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	1 335 760 \$	(31 573)\$	1 304 187 \$	1 417 129 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(73 104)	571 159	498 055	(112 942)
Investissement en immobilisations	<u>120 251</u>	<u>(120 251)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 382 907 \$</u>	<u>419 335</u>	<u>1 802 242 \$</u>	<u>1 304 187 \$</u>

CAMMAC

BILAN		2021	2020
31 décembre		<u> </u>	<u> </u>
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse		619 649 \$	132 120 \$
Clients		222	349
Subventions		29 242	20 488
Taxes		-	4 018
Stocks		13 958	18 998
Charges payées d'avance		15 268	7 578
Portion à court terme des subventions à recevoir (note 3)		<u>162 869</u>	<u>96 169</u>
		841 208	279 720
SUBVENTIONS À RECEVOIR (note 3)		1 028 100	1 251 130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)		<u>4 093 141</u>	<u>4 219 107</u>
		<u>5 962 449 \$</u>	<u>5 749 957 \$</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 5)		56 942 \$	39 358 \$
Dépôts de clients		77 061	100 765
Produits reportés		50 000	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)		<u>177 869</u>	<u>251 423</u>
		361 872	391 546
Dette à long terme exigible au cours du prochain exercice (note 6)		<u>-</u>	<u>570 926</u>
		361 872	962 472
DETTE À LONG TERME (note 6)		1 088 098	679 957
APPORTS REPORTÉS (note 7)		<u>2 710 237</u>	<u>2 803 341</u>
		4 160 207	4 445 770
ACTIF NET			
Investi en immobilisations		1 382 907	1 335 760
Non affecté		<u>419 335</u>	<u>(31 573)</u>
		1 802 242	1 304 187
		<u>5 962 449 \$</u>	<u>5 749 957 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

John K. McBride
John K. McBride (Apr 25, 2022 10:29 EDT)

administrateur

Darlene Himick
Darlene Himick (Apr 16, 2022 13:52 EDT)

administrateur

CAMMAC

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

2021

2020

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges 498 055 \$ (112 942)\$

Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissement des immobilisations corporelles et
incorporelles

183 707 186 066

Amortissement des apports reportés

(110 155) (108 184)

571 607 (35 060)

Variation des éléments hors trésorerie liés aux activités
d'exploitation

36 621 (23 647)

608 228 (58 707)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation nette des prêts de particuliers

(80 007) (10 000)

Encaissement d'apports reportés

17 051 23 892

Obtention de financement supplémentaire

- 40 000

Remboursement de la dette

(156 332) (150 109)

(219 288) (96 217)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Encaissement des subventions à recevoir

156 330 150 109

Acquisition d'immobilisations corporelles

(57 741) (53 944)

98 589 96 165

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

487 529 (58 759)

ENCAISSE AU DÉBUT

132 120 190 879

ENCAISSE À LA FIN

619 649 \$ 132 120 \$

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

1. STATUT ET OBJECTIF

CAMMAC (Canadian Amateur Musicians/Musiciens amateurs du Canada) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Son objectif est de permettre aux musiciens de tous les niveaux de se regrouper et de participer à diverses activités musicales dans un cadre amical et détendu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux sessions sont comptabilisés à titre de produits lorsque les sessions ont lieu.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Immobilisations corporelles

La musicothèque, comptabilisée à 1 \$, représente un actif important qui regroupe plus de 10 000 titres. Les achats sont imputés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont effectués. Les dons majeurs d'instruments de musique et les œuvres d'art sont comptabilisés selon l'estimation de leur valeur marchande et ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux durées suivantes :

Bâtiments et améliorations	40 ans
Aménagement et réfection	5 ans
Équipement, matériel et outillage	5 ans
Équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	5 ans
Instruments de musique	5 ans et 10 ans
Équipement culturel	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur cinq ans.

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services par les bénévoles, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Apports reçus - Programme « Mécénat Placements Culture »

Dans le cadre du volet 1 du programme « Mécénat Placements Culture » (MPC) du ministère de la Culture et des Communications (MCC), l'organisme a complété, en 2016, une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui seront appariés par le MCC. Au cours de cette période, l'organisme a déposé les sommes recueillies auprès de la « Fondation du Grand Montréal ». Selon le contrat de gestion signé avec cette fondation, l'organisme lui cède ses droits de propriété pour une période de 10 ans. L'organisme a donc exclu de ses livres les « Apports reportés - Dons dédiés au Programme MPC » et le placement s'y rattachant. Il n'est donc plus propriétaire de ces sommes, mais a accès aux relevés de comptes relatifs à l'évolution des fonds placés en son nom.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Apports reportés

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et sont amortis au même rythme que les immobilisations qu'ils ont contribué à acquérir.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR	2021	2020
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme par le « gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) » - Travaux de mise à niveau des infrastructures	570 926 \$	604 081 \$
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme par le « gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) » - Projet de reconstruction	620 043	743 218
	1 190 969	1 347 299
Portion à court terme	162 869	96 169
	1 028 100 \$	1 251 130 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	17 852 \$	- \$	17 852 \$	17 852 \$
Terrain vacant en copropriété	40 000	-	40 000	40 000
Bâtiments et améliorations	6 006 880	2 154 560	3 852 320	3 990 508
Aménagement et réfection	3 860	1 898	1 962	3 141
Équipement culturel	20 855	10 088	10 767	14 966
Équipement de bureau	31 647	8 265	23 382	11 918
Équipement informatique	16 462	7 142	9 320	5 637
Équipement, matériel et outillage	21 945	6 683	15 262	14 299
Instruments de musique	69 931	11 628	58 303	56 813
Musicothèque	1	-	1	1
Œuvres d'art	63 972	-	63 972	63 972
	6 293 405 \$	2 200 264 \$	4 093 141 \$	4 219 107 \$

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

5. CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs et frais courus	21 043 \$	17 893 \$
Salaires	30 841	17 593
Charges sociales	4 754	3 872
Taxes	<u>304</u>	<u>-</u>
	<u>56 942 \$</u>	<u>39 358 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

Emprunt, garanti par la propriété, l'universalité des créances et par une créance spécifique du ministère de la Culture et des Communications, remboursable par versements semestriels de 76 146 \$ incluant les intérêts au taux de 4,1 %, échéant en juin 2026 (a)	620 041 \$	743 218 \$
Emprunt, garanti par la propriété, l'universalité des créances et par une créance spécifique du ministère de la Culture et des Communications, remboursable par versements semestriels de 30 283 \$ incluant les intérêts au taux de 4,60 %, renouvelable en mars 2024, échéant en mars 2034 (a)	570 926	604 081
Emprunt du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes », garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt, échéant le 31 décembre 2023 (b)	40 000	40 000
Prêt d'un particulier, intérêts au taux de 2 %, remboursable par un versement mensuel maximum de 10 000 \$	10 000	10 000
Prêts de particuliers, sans intérêt, remboursables par versements mensuels maximums de 10 000 \$	<u>25 000</u>	<u>105 007</u>
	1 265 967	1 502 306
Portion échéant au cours du prochain exercice	177 869	251 423
Portion exigible au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>570 926</u>
	<u>1 088 098 \$</u>	<u>679 957 \$</u>

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

6. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants, en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant aux remboursements du capital :

2022	-	177 869 \$
2023	-	229 792 \$
2024	-	177 011 \$
2025	-	184 537 \$
2026	-	116 237 \$

- (a) Le gouvernement du Québec (ministère de la Culture et des Communications) s'est engagé à assumer les versements d'intérêts et de capital des emprunts de 620 041 \$ et de 570 926 \$ aussi longtemps que CAMMAC restera un organisme de bienfaisance.
- (b) L'organisme a obtenu un emprunt totalisant 60 000 \$ dans le cadre du « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes ». Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par mensualités, incluant le capital et les intérêts, jusqu'à l'échéance en décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt.

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports relatifs aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	2 803 341 \$	2 887 633 \$
Plus : Apports reçus au cours de l'exercice	17 051	23 892
Moins : Amortissement de l'exercice	<u>(110 155)</u>	<u>(108 184)</u>
Solde à la fin	<u>2 710 237 \$</u>	<u>2 803 341 \$</u>

CAMMAC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

8. PROGRAMME « MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE »

L'organisme a cédé la propriété des dons admissibles recueillis lors d'une campagne de financement en 2016 ainsi que l'appariement à la « Fondation du Grand Montréal » en vertu du programme « Mécénat Placements Culture ». Ce montant ne figure pas dans l'actif de « CAMMAC », car la propriété et la gestion ont été cédées à la « Fondation du Grand Montréal » pour une période minimale de 10 ans. Au 31 décembre 2021, la juste valeur marchande des sommes cédées à la « Fondation du Grand Montréal » s'élève à 628 498 \$ (2020 - 600 226 \$).

9. ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

Les impacts de ces événements sur l'organisme et sur ses activités sont comptabilisés au moment où ils sont connus et peuvent faire l'objet d'une évaluation.

10. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à plusieurs risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2021

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses subventions à recevoir à long terme et sur sa dette à long terme.

CAMMAC

ANNEXES A ET B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
A - CHARGES GÉNÉRALES		
Salaires et charges sociales - administration	306 735 \$	265 864 \$
Assurances	56 657	53 594
Combustible et électricité	27 711	22 912
Cotisations et affiliations	1 886	1 859
Dépréciation des comptes clients	-	972
Entretien et réparations incluant les salaires et charges sociales	134 086	70 386
Formation	4 975	4 158
Fournitures de bureau et papeterie	14 579	3 244
Frais de déplacements	433	102
Frais informatiques	17 626	19 376
Frais postaux	1 659	626
Honoraires professionnels	19 421	25 698
Promotion et frais de représentation	7 908	4 535
Taxes, permis et impôts fonciers	27 806	27 146
Télécommunications	8 159	8 884
Divers	-	560
	<u>629 641 \$</u>	<u>509 916 \$</u>

B - CHARGES - PROGRAMMES MUSICAUX

Salaires et charges sociales - artistique	58 665 \$	51 817 \$
Salaires et charges sociales - service hôtelier	10 373	2 151
Salaires et charges sociales - musicothèque	7 300	-
Achats de nourriture	7 751	2 459
Buanderie	422	1 168
Entretien ménager	1 071	-
Fournitures artistiques	4 018	5 628
Fournitures diverses	2 992	1 900
Musicothèque	808	262
Divers	3 132	156
	<u>96 532 \$</u>	<u>65 541 \$</u>

CAMMAC

ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
C - CHARGES - LOCATIONS		
Salaires et charges sociales - service hôtelier	31 196 \$	24 896 \$
Achats de nourriture	4 497	7 550
Buanderie	423	2 528
Fournitures diverses	3 887	-
Autres	<u>947</u>	<u>-</u>
	<u>40 950 \$</u>	<u>34 974 \$</u>

D - CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts et frais bancaires	11 434 \$	16 343 \$
Intérêts sur la dette à long terme	<u>55 960</u>	<u>61 726</u>
	<u>67 394 \$</u>	<u>78 069 \$</u>